

DOSSIER DE PRESSE



ASSEMBLÉE
PLÉNIÈRE

Finances publiques : les conséquences du désengagement du Gouvernement pour les Régions

Jeudi 11 juillet 2024



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée



ÉDITO

Les Régions subissent de plein fouet le désengagement unilatéral de l'État

L'État s'attaque brutalement aux budgets des collectivités pour combler un déficit qu'il a lui-même creusé, alors que bons gestionnaires, elles sont les premiers investisseurs publics pour le quotidien des Français. Je déplore cette baisse conséquente et constante des moyens depuis sept ans et la présidence d'Emmanuel Macron. **Cette vision centralisatrice et cet exercice solitaire du pouvoir creusent les inégalités sociales et territoriales dans notre pays.**

L'échelon régional est le plus touché par les chocs qui se succèdent. Pour autant, **les Régions ont largement contribué à la solidarité financière** en faisant preuve d'un engagement inédit lors de la crise sanitaire et économique. **Face au choc inflationniste** qui pèse aujourd'hui lourdement sur les finances des collectivités, **je regrette le désengagement de l'État : aucune preuve de solidarité envers les Régions.** Nous sommes la seule collectivité à n'avoir reçu aucune compensation financière contrairement aux autres échelons territoriaux. Le compte n'y est pas... C'est pourquoi, **en 2025, la Région arrêtera de pallier les carences de l'État.** Nous ne compenserons plus les désengagements, notamment en matière d'investissements ferroviaires ou de rénovation énergétique. Et **il reviendra au futur gouvernement de prendre ses responsabilités.**

Au lendemain des résultats des élections législatives qui ont placé le Nouveau Front Populaire en tête, **le Président de la République doit entendre que les Français veulent plus de justice, d'égalité et une vie meilleure.** Il faut retrouver le chemin du dialogue. Nous devons **construire une République en mieux et pour tous** avec une démocratie sociale et territoriale !

En Occitanie, je maintiens le cap avec ma majorité de gauche et **la Région est toujours offensive pour accompagner les citoyens, les entreprises et les associations.** Nous donnons la **priorité à la jeunesse et aux plus fragiles** en maintenant les aides au pouvoir d'achat (IOrdi, gratuité des transports pour les 12-26 ans, premier week-end à 1€, etc.) et les aides en faveur de la transformation écologique. Nous restons la **1^{ère} Région française en termes d'investissement** et de réalisation de grands projets indispensables au développement durable et équilibrés de nos territoires. ”

Carole DELGA

*Présidente de la Région Occitanie
Pyrénées-Méditerranée*



FINANCES PUBLIQUES : LES RÉGIONS SUBISSENT LES DÉCISIONS UNILATÉRALES DE L'ÉTAT

Face aux différents chocs qui se succèdent depuis 2020, l'échelon régional demeure le plus impacté. Après l'engagement inédit pendant la crise sanitaire puis économique, le choc inflationniste apparu en 2022-2023 a lourdement impacté le budget régional avec des surcoûts énergétiques importants dans les transports et les lycées.

Dans ce contexte, les Régions n'ont bénéficié d'aucune compensation financière de la part de l'État, contrairement aux autres échelons territoriaux.

Malgré tout, la Région Occitanie maintient le cap fixé : 1^{ère} Région en termes d'investissement et réalisation de grands projets indispensables au développement durable et équilibrés de nos territoires. Elle bénéficie d'une situation financière stable, plaçant l'Occitanie parmi les collectivités les plus volontaristes du pays.

136 M€ DE RECETTES EN MOINS EN 2024 POUR L'OCCITANIE : -106 M€ DE CRÉDITS ET 30 M€ DE NON COMPENSATION DES SURCOÛTS ÉNERGÉTIQUES DEMANDÉE PAR RÉGIONS DE FRANCE

Le Gouvernement sans concertation ni préavis a décidé d'amputer les budgets des collectivités, et en premier lieu celui des Régions. Pour autant, elles sont de plus en plus sollicitées pour contribuer au financement des investissements indispensables à la neutralité carbone ou pour œuvrer pour le pouvoir d'achat des familles (gratuité d'usage des transports, etc.).

- **Crédits Plan d'investissement dans les compétences (PIC) : -37,5 M€**

L'État a informé les Régions en mars dernier d'une modification des modalités de versement, impliquant une baisse de 37,5 M€ des crédits inscrits au budget.

- **TVA : 26 M€ de minoration des recettes et 8 M€ de reversement**

Le taux d'évolution définitif de la TVA 2023 a été revu à + 2,76% contre + 3,7% initialement annoncés par l'État. Cela représente une **perte de 12,7 M€** pour la Région. À cela s'ajoute un « **trop perçu** » de 8 M€ sur l'année 2023, dû à la révision des projections de l'État et l'actualisation du taux d'évolution de la TVA revu à la baisse par le Gouvernement mi-avril (de 4,5% à 3,2%) soit une **minoration de 13,3 M€**.

- **Exonération totale des cartes grises aux véhicules électriques : -19 M€**

Le choix fait par l'État d'exonérer totalement les véhicules électriques de cartes grises représentent une **perte de 19 M€ pour la Région**.

- **TICPE : 8 M€ de reste à charge pour la Région**

La TICPE est stable quand les dépenses transférées par l'État (ARL, formations sanitaires

et sociales, Creps, Orientation...) poursuivent leur évolution structurelle. Un écart à la charge de la Région qui s'accroît d'environ 8 M€ en 2024.

- **Suppression de la participation État à l'exploitation de la ligne ferroviaire TET Le Cévenol : -4,5 M€**

Alors que l'État est autorité organisatrice des Trains d'Équilibre du Territoire (TET), il a **supprimé sa participation de 4,5M€ pour l'exploitation de la ligne Le Cévenol**. Ces lignes TET assurent un service de grandes lignes rapide entre les principales villes françaises non reliées par la grande vitesse. Elles permettent le désenclavement des territoires et assurent des missions d'intérêt national pour la mobilité.

- **Fonds de soutien apprentissage : -3,4 M€**

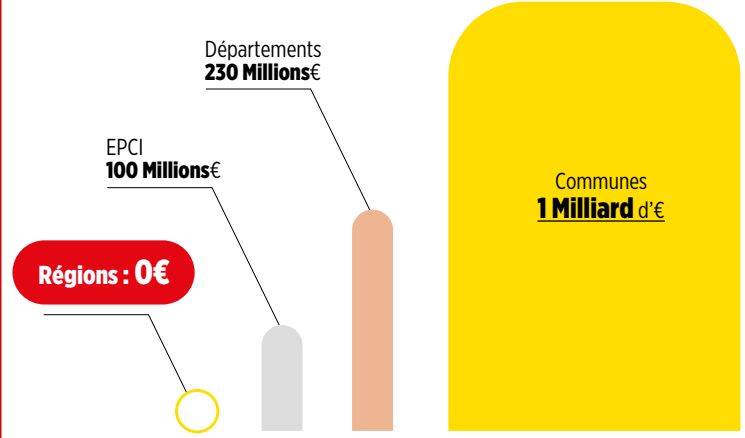
Le 2 mai dernier, l'État a informé les Régions d'une **baisse brutale du Fonds de soutien Apprentissage à hauteur de 36% (3,4 M€)**. Ces crédits contribuent aux financements de certains centres de formations des apprentis. En dépit d'une inscription en loi de finances, cette mesure, inédite sur le plan de la méthode, aboutit à une **minoration de recette à hauteur de 3,4 M€ pour l'Occitanie**.

Les Régions, seules collectivités à ne pas bénéficier de compensation de l'État pour faire face à l'inflation

Les Communes, les Départements et les EPCI ont obtenu la compensation de leurs dépenses énergétiques dû à l'inflation.

Malgré les alertes faites à Elisabeth Borne, en fin d'année 2023, les Régions sont le seul échelon exclu du dispositif. Elles ont renouvelé la demande d'une enveloppe financière de 300 M€ au niveau national pour accompagner les investissements des Régions en matière de transition écologique (30 M€ pour la Région Occitanie).

Les compensations financières versées par l'État aux collectivités sur la période 2023/2024



Diminution par l'État en 2023 et 2024 des crédits annoncés, et votés dans le cadre des lois des finances : -179,7 M€ pour l'Occitanie



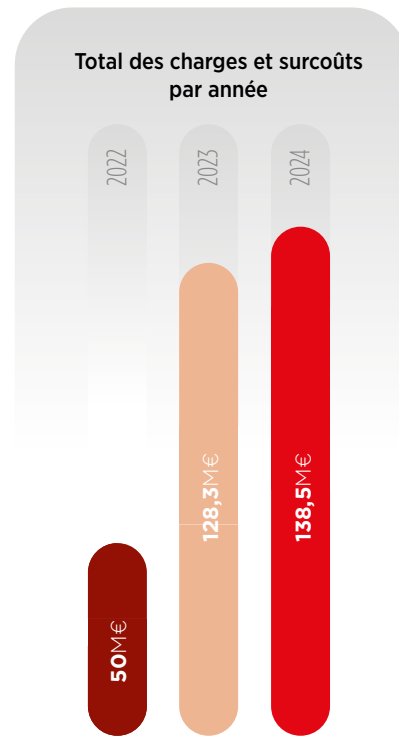
TOTAL
2023+2024
209,7M€

IMPACT DU « CHOC INFLATIONNISTE » : 138,5 M€ DE CHARGES ET DE SURCÔÛTS SUPPORTÉS PAR LA RÉGION, SANS COMPENSATION DE L'ÉTAT

Après la récession économique de 2020 consécutive à la crise sanitaire et au rebond observé en 2021, la croissance mondiale a ralenti et devrait être ramenée à 2,9% en 2024. Les tensions géopolitiques et notamment les conséquences des guerres en Ukraine et au Proche-Orient ainsi que le durcissement des politiques monétaires menées par les Banques centrales participent à cette tendance générale.

Ce ralentissement économique est associé à une décélération fragile de l'inflation. Malgré cela, le « choc inflationniste » continue de peser sur les dépenses régionales principalement sur le volet éducation et transport.

En 2024, la hausse de ses dépenses liées à l'inflation représente un surcoût de 138,5 M€. 3 secteurs sont particulièrement impactés : les cantines et les factures d'énergie des lycées (+ 33 M€), les transports routiers (+25 M€) et les transports ferroviaires (+ 24 M€).



© Bensizerara Sofiane - Région Occitanie



LES PISTES D'ÉCONOMIE ENVISAGÉES DANS LE CADRE DU BUDGET 2025

- **Ne plus palier les carences de l'État** : la Région va rationaliser ses participations dans les organismes d'État, ainsi que ses participations au bénéfice de l'État (CPER Mobilités, etc.). Elle arrêtera également de compenser les désengagements de l'État, comme par exemple, en matière d'investissements ferroviaires ou de rénovation énergétique ;
- **L'optimisation du nombre de places en formations professionnelles** : le chômage ayant diminué de 15% au cours des dernières années, la Région en lien avec les partenaires va mener un travail de rationalisation du nombre de places achetées dans le cadre de la formation professionnelle ;
- **La demande aux partenaires de la Région en bonne santé financière, d'accepter une baisse ponctuelle du montant des aides** : la Région ne souhaitant pas appliquer des coupes brutales, elle ouvrira des discussions avec les partenaires pour évoquer une légère diminution des subventions.

L'OCCITANIE, UNE RÉGION OFFENSIVE POUR L'INVESTISSEMENT ET SOLVABLE GRÂCE À UNE GESTION RIGOUREUSE

La Région Occitanie reste la 1^{ère} Région française en termes d'investissement par habitant (175€). Elle a fait le choix de maintenir son niveau d'investissement avec une priorité donnée aux jeunes et aux plus fragiles ainsi qu'aux territoires.

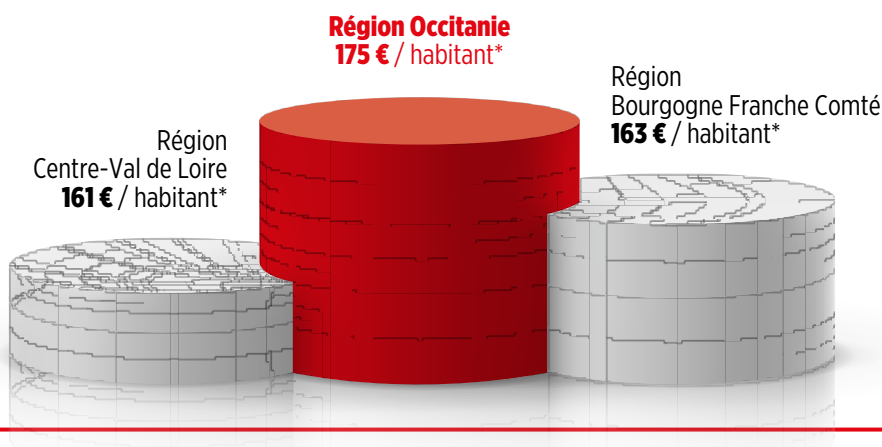
Les aides au pouvoir d'achat telles que loRdi (26,5 M€), la gratuité des transports pour les 12-26 ans et les premiers week-end du mois à 1€ (10 M€ au total pour ces deux mesures) ainsi que les aides en faveur de la transition énergétique

et de la production des énergies renouvelables seront maintenues.

Malgré le maintien de l'investissement, la Région préserve une capacité de désendettement satisfaisante, inférieure à 7 ans, loin du seuil d'alerte des Régions. Grâce à cette stratégie financière, la Région préserve ses capacités d'actions futures mais doit envisager des pistes d'économie pour l'année 2025 au vu des baisses des recettes.

L'Occitanie, 1^{ère} Région française pour l'investissement

Moyenne d'investissement des Régions en France
144 € / habitant*



*Dépenses d'investissement moyenne depuis 2016

La Région compense le désengagement de l'État sur le financement des infrastructures ferroviaires

- **Les LGV** : auparavant les LGV étaient financées en grande majorité par l'État et SNCF Réseau par des ressources nationales. Désormais, les collectivités locales doivent contribuer en mobilisant leurs budgets. En Occitanie, la création des sociétés **SGPSO** et **SLNMP** a permis de sanctuariser les financements pour la LGV Toulouse- Bordeaux-Paris et la LGV Montpellier-Perpignan (**29 M€ en 2024 pour les 2 projets**). GPSO : 1,3 Md'€ investi par la Région à terme. LMNP : 335 M€ investi par la Région sur Montpellier-Béziers) ;
- **Le transfert des petites lignes** : la Région Occitanie est devenue gestionnaire de 2 lignes - Montréjeau-Luchon (67 M€) et d'Alès-Bessèges (67 M€) - et assure à 100% leur réouverture. Concernant la Rive Droite du Rhône (12,8 M€ pour la première tranche, 26 M€ pour la seconde), la Région finance la quasi intégralité des investissements nécessaires au retour des trains de voyageurs.
- **Plan Rail** : 800 M€ pour un programme régional de régénération ambitieux des petites lignes régionales.
- **Fret ferroviaire** : la création d'infrastructures fret modernes et performantes doit figurer au rang des priorités futures de l'État.

La Région poursuivra les engagements pris dans ces différents projets ainsi que sur l'expérimentation du transfert des routes nationales. Cependant, Carole Delga demande à l'État de se réengager au regard des besoins d'investissements massifs sur le réseau ferroviaire en Occitanie. Elle alerte aussi l'État sur la nécessité d'opérer une véritable révolution ferroviaire en France pour être au rendez-vous de l'urgence sociale et climatique.